Institut de tourisme et d'hôtellerie Québec

Demande d'abandon à la formation professionnelle

REMARQUES IMPORTANTES

- Toute personne étudiante qui se trouve dans l'impossibilité de compléter ses activités pédagogiques doit se référer aux règles établies dans la PIEA.
- Les cours abandonnés devront être repris lors d'une session ultérieure selon les règles en vigueur.
- Pour connaître l'impact de cette décision sur son cheminement scolaire, la personne étudiante est invitée à communiquer avec la coordonnatrice au cheminement scolaire à l'adresse registrariat@ithq.qc.ca.

Veuillez transmettre le document rempli et signé via l'adresse courriel registrariat@ithq.qc.ca. S'il vous est impossible de signer le formulaire, votre demande sera acceptée, si elle est transmise par le biais de votre adresse courriel de l'ITHQ.

IDENTIFICATION DES COURS OU DES MODULES COMME INSCRIT À L'HORAIRE (ex. FCG-711)

Titre du cours	Code de cours	Nom de la personne titulaire du cours

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE

Nom :	Prénom :
DA :	Programme :

Signature de la personne étudiante :	Date :

SECTION RÉSERVÉE AU REGISTRARIAT

Formulaire reçu le :	Formulaire reçu par :
Mention enregistrée le :	Mention enregistrée par :
Signature responsable du cheminement scolaire :	Date :

2022-06-20